

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Subventions allouées aux associations de Plateau d'Hauteville en 2020 (657)

Séance du 22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux Juillet à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique et postal le quinze juillet deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés) : Corinne BOYER (pouvoir à Karine VANDERME), Gérard CHAPUIS (pouvoir à Nicole ROSIER), Humbert CRETIER (pouvoir à Joël BERGEOT),

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Claire BILLON-BERTHET

Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants.

Avec deux votes contre de Monsieur Joël BERGEOT qui engage le pouvoir de Monsieur Humbert CRETIER.

Conformément aux propositions de la Commission Finances du 9 juillet 2020
Conformément à l'annexe 1 (tableau des subventions 2020) de la présente délibération,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres,

- **VOTE** les subventions aux associations et événements ainsi que les participations 2020 s'élevant à la somme globale de **338 081,80 €**, dont la liste est jointe au budget voté cette même séance.

- **PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus au chapitre 6 – articles 657362 et 6574 du budget 2020.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,
Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20200722-DE-2020-071-DE
Date de télétransmission : 28/07/2020
Date de réception préfecture : 28/07/2020